Question orale de M. de Wasseige à M. Dolimont, Ministre-Président et Ministre du Budget, des Finances, de la Recherche et du Bien-être animal, sur « la pléthore de plans en Wallonie et le constat de dérives en matière de reporting, de cohérence et de lisibilité »

**M. le Président.** – L’ordre du jour appelle la question orale de M. de Wasseige à M. Dolimont, Ministre-Président et Ministre du Budget, des Finances, de la Recherche et du Bien-être animal, sur « la pléthore de plans en Wallonie et le constat de dérives en matière de reporting, de cohérence et de lisibilité ». La parole est à M. de Wasseige pour poser sa question.

**M. Olivier de Wasseige (Les Engagés).** – Monsieur le Ministre-Président, celles et ceux qui suivent la politique wallonne s’y perdent depuis longtemps en ce qui concerne la pléthore de plans wallons lancés par les gouvernements qui se succèdent.

Nous avons toutes et tous en mémoire le fameux premier plan Marshall et ses successeurs, mais n’oublions pas le Plan wallon d’investissements, le Plan nutrition, santé et bien-être des aînés, le plan d’action Wallonie Piétonne 2030, le plan Horizon-Proximité, la stratégie Circular Wallonia, le plan Genre, le plan Infrastructures, le plan Air-Climat-Énergie 2030, la Stratégie wallonne pour l’hydrogène, j’en passe et des meilleurs, notamment le Plan de relance wallon, qui n’est finalement qu’un des environ 120 plans ou documents stratégiques wallons. Environ, parce que je n’ai toujours pas trouvé une liste exhaustive. C’est probablement normal puisqu’il s’agit d’initiatives diverses et variées des ministres, parfois depuis plusieurs législatures, à tel point que la Déclaration de politique régionale indique qu’un état des lieux sera réalisé quant à leur avancement, quant aux dépenses et aux budgets engagés, et surtout une évaluation de leur impact et de leur efficience par rapport à d’éventuels indicateurs de performance. La DPR l’indique, je cite : « Ces plans sont parfois des initiatives communes, souvent des initiatives propres à un ministre, avec des redondances, des superpositions, voire des incohérences. Ceci a pour conséquence qu’il n’est plus possible ni de comprendre, ni de suivre, ni de gérer ceux-ci, notamment en termes de transversalité et de synergies potentielles ».

Globalement, il faudra vérifier quels mécanismes permettent de s’assurer que la cohérence entre les plans existants et la stratégie de l’actuel Gouvernement est garantie.

L’inventaire des plans a-t-il démarré ? Quels sont les premiers constats ? Quelles pistes de rationalisation envisagez-vous ? Quelles évaluations sont ou seront effectuées quant à l’atteinte des objectifs, quant à la charge de reporting, quant aux engagements financiers ?

Au-delà de ce passé, comment comptez-vous agir dans le futur en termes d’éventuels nouveaux plans ? Les propositions des différents ministres seront-elles analysées à la lumière de l’existant en termes de cohérence ainsi que de non-redondance ? Ou bien les ministres pourront-ils continuer à lancer des plans individuellement et, de manière non accessoire, lancer les plans de communication y afférents, comme ce fût le cas dans le passé ?

Utilisez-vous une méthodologie claire et précise de définition d’objectifs, d’indicateurs et de processus d’évaluation ?

**M. le Président.** – La parole est à M. le Ministre- Président Dolimont.

**M. Adrien Dolimont,** Ministre-Président et Ministre du Budget, des Finances, de la Recherche et du Bien-être animal. – Monsieur le Député, comme vous l’indiquez à juste titre dans votre question, la volonté du Gouvernement, inscrite d’ailleurs dans la Déclaration de politique régionale, est de réaliser un cadastre précis de l’ensemble des plans en cours pour déterminer les actions à poursuivre, réorienter ou purement et simplement supprimer.

Dans son mémorandum à l’attention de la majorité issue des élections du 9 juin 2024, le SPW indiquait que, je cite : « La Wallonie fait face à un défi majeur en matière de gestion stratégique avec l’existence d’une centaine de plans ou stratégies sur divers sujets, souvent en chevauchement. Cette prolifération crée une complexité excessive et un manque de clarté qui entravent le développement et le progrès régional ».

Cette situation a également été rappelée lors des consultations menées par les négociateurs dans le cadre de l’accord de Gouvernement.

Depuis cet été, l’administration a commencé à établir ce cadastre pour déterminer précisément le nombre de plans en vigueur. En l’état actuel des travaux, je peux vous indiquer que 113 plans ont été identifiés au sein du SPW, portant sur des thématiques diverses et variées comme la santé, l’énergie, l’emploi ou encore le climat et l’environnement.

Ce travail préliminaire va se poursuivre dans les prochains mois en établissant, pour chacun de ces plans, une fiche détaillant, par exemple, les administrations concernées, les objectifs et les éventuels KPI identifiés.

Il est aujourd’hui beaucoup trop tôt pour aller plus loin dans une présentation exhaustive de ce travail actuellement en cours au sein du Secrétariat général et de la Cellule des stratégies transversales.

**M. le Président.** – La parole est à M. de Wasseige.

**M. Olivier de Wasseige (Les Engagés).** – Merci, Monsieur le Ministre-Président, pour cette réponse, pour le détail du travail déjà réalisé et en cours. J’espère que, à 113 actuellement, on approche du total réel. Je note bien ce travail fastidieux qui va devoir être fait pendant les prochains mois. J’imagine bien que, parallèlement, vous allez définir une méthodologie de validation d’un nouveau plan par un ministre actuel, de telle façon que l’on ne superpose pas de nouvelles couches à la couche existante.